
Red Bay (Canada) No 1412

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

Station baleinière basque de Red Bay

Lieu

Province de Terre-Neuve-et-Labrador
Commune de Red Bay
Canada

Brève description

Situé dans le Labrador, sur les rives du détroit de Belle Isle, Red Bay est le témoignage archéologique le plus ancien, le plus complet et le mieux conservé d'une station baleinière préindustrielle en zone arctique. Installée par des marins basques au XVI^e siècle, elle permettait d'organiser la chasse côtière estivale des baleines, leur dépeçage, puis l'extraction de l'huile par chauffage et son stockage. Vendue en Europe, l'huile était principalement destinée à l'éclairage. Le bien comprend des vestiges de fourneaux à huile, d'ateliers de tonnellerie, de wharf, d'habitat et de cimetière, ainsi que des épaves subaquatiques de bateaux et les restes osseux des baleines.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

1^{er} janvier 2004

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

16 janvier 2012

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations

L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur la gestion du patrimoine archéologique et sur le patrimoine archéologique subaquatique.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 22 au 25 septembre 2012.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Une lettre a été envoyée à l'État partie le 20 décembre 2012 afin de lui demander de :

- Renforcer significativement l'analyse du système sociotechnique en œuvre sur le site de Red Bay, en lien avec la justification du critère (iv) ;
- Présenter les résultats scientifiques en ce qui concerne l'état sanitaire des populations ;
- Apporter des informations complémentaires sur le Comité de gestion ;
- Considérer une possible extension de la zone tampon ;
- Préciser les conditions de contrôle et de protection des vestiges subaquatiques.

L'État partie a apporté une réponse complémentaire en date du 25 février 2013, dont il est tenu compte dans cette évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

6 mars 2013

2 Le bien

Description

Red Bay est situé à l'extrémité nord-est du Canada, au nord du détroit de Belle Isle qui sépare l'île de Terre-Neuve du Labrador. C'est le site archéologique d'une station baleinière basque du XVI^e siècle. Il était proche d'une zone alors très favorable à la chasse à la baleine, riche en plancton et petits crustacés, à la rencontre du courant froid du Labrador et des eaux plus chaudes du fleuve Saint-Laurent.

Le site présente une baie naturellement protégée par l'île de Saddle. Les élévations proches du littoral étaient propices à l'observation des baleines dans le détroit.

Les fouilles archéologiques terrestres et subaquatiques conduites à Red Bay permettent de restituer l'implantation de la communauté basque et l'ensemble du processus de traitement des corps de baleines, jusqu'à l'expédition des produits vers l'Europe.

Les sites de fouilles ont été recouverts, pour des raisons de protection, ou bien ils se trouvent sous l'eau recouverts de bâches. Peu d'éléments sont immédiatement visibles par un visiteur non averti.

Les deux implantations majeures des baleiniers basques à Red Bay ont fait l'objet de fouilles. L'une occupe la côte continentale orientale de la baie, en partie à l'emplacement du village actuel de Red Bay. La seconde et la plus importante en vestiges archéologiques est en face, de l'autre côté du chenal, sur la partie nord de l'île de

Saddle, dans un site historiquement peu réutilisé. Les biens subaquatiques ont pour l'essentiel été étudiés *in situ*.

Le bien forme un paysage qui, en raison de la faible présence humaine au village de Red Bay et du couvert naturel de pelouse arctique, a gardé ses traits géomorphologiques et environnementaux du XVI^e siècle.

Les principaux éléments qui le constituent sont :

- Les deux sites principaux du bien, l'île de Saddle notamment, disposaient en tout d'une quinzaine de bâtiments pour les fourneaux ou « fondoirs » utilisés pour chauffer la graisse de baleine et produire l'huile. Ils sont tous disposés à proximité immédiate des plages où les baleines étaient débitées, et sont d'accès maritime aisé pour embarquer la cargaison finale. Ils apparaissent aujourd'hui comme des monticules recouverts d'herbe. La structure basse des foyers était en pierre avec des toitures en bois couvertes en tuiles importées, dont il reste des amas de tessons. Douze sites de fourneaux ont été fouillés puis généralement recouverts de terre pour les protéger, ce qui leur donne à nouveau l'aspect d'un tumulus ; les autres sont restés inexplorés.
- À proximité du rivage et des fondoirs, mais un peu en retrait sur des terrasses, se trouvent les vestiges de cinq ateliers où étaient assemblés les tonneaux nécessaires au transport de l'huile. Ceux-ci étaient d'une capacité normalisée de 211 litres. Il s'agissait à l'origine de bâtiments en bois assez importants, solidement construits et couverts de tuiles. Des éléments utilisés pour cintrer les douves de tonneau et des clous ont été retrouvés.
- Les vestiges d'habitation correspondent à des maisons en bois. Elles étaient occupées l'été, seule période favorable à la capture des baleines dans des conditions acceptables. Elles sont disposées à proximité des complexes de fondoirs à huile. D'autres constructions légères correspondent à des entrepôts temporaires. L'un de ces vestiges semble correspondre à une ancienne chapelle.
- Il existe toujours l'emplacement d'un cimetière basque du XVI^e siècle, à la pointe est de l'île Saddle, disposant de tombes creusées dans le rocher. Une partie des dépouilles a permis des recherches anthropologiques qui apportent des indications importantes pour la connaissance des populations de baleiniers, de leur état de santé et sur les causes de mortalité (documentation de février 2013).
- De nombreux et vastes ossuaires de baleines sont disséminés dans la baie, d'une part sous l'eau, les plus nombreux à l'aplomb du village de Red Bay, d'autre part sur les rivages ou un peu à l'écart, sur la côte ouest de la baie au pied de Tracey Hill et à l'est du chenal en face des Twin Islands.
- Les vestiges d'épaves de bateaux du XVI^e siècle ont été retrouvés dans la baie, trois à une profondeur de l'ordre de 25 – 30 m et un à 72 m. Leur conservation est bonne et ils sont parfaitement identifiables, comme le *San Juan* construit en 1565. Ils apportent des

informations tant sur l'architecture navale que sur leur usage baleinier. Une cinquième épave d'un petit bateau a également été retrouvée.

- Les vestiges des fondations en bois et en pierre d'un wharf ont été mis au jour à l'île Saddle.
- Un mobilier archéologique important a été produit par les fouilles tant terrestres que maritimes. Il est sur place ou entreposé à la *Memorial University of Newfoundland* à St-John, notamment les objets demandant un suivi technique.
- Les vestiges du site de Red Bay sont complétés par d'importantes archives, à la *Memorial University of Newfoundland* et dans les services d'archives de la région basque en Espagne.

Le village actuel de Red Bay réutilise la capacité portuaire du chenal et une plaine côtière favorable. Le village est faiblement peuplé avec un habitat diffus, une route d'accès et quelques rues. Les fouilles ont pu avoir lieu sur les espaces libres. Les maisons actuelles sont légères, au plus d'un étage. Elles sont fondées sur des pieux, en bois et sans cave, c'est-à-dire sans endommagement du sous-sol pour d'éventuelles fouilles à venir. Il y a également une ancienne pêcherie et son quai, fermés depuis les années 1990 et en cours de transformation en centre d'accueil pour le tourisme maritime (2012). Il existe par ailleurs un centre d'interprétation installé sur une hauteur et offrant un excellent panorama sur le bien et son environnement.

L'île Saddle dispose d'un phare et l'île Penney d'un établissement de pêcherie à la morue du XIX^e siècle, aujourd'hui abandonné. Le bien comprend aussi quelques installations maritimes légères.

Histoire et développement

Il existe sur le site terrestre du bien quelques éléments archéologiques remontant jusqu'à 8000 - 9000 ans avant notre ère. On trouve ensuite le témoignage des premières populations paléo-esquimaudes qui ont occupé la baie à plusieurs reprises, d'environ 3000 à 1400 ans avant notre ère.

Dès les XI^e-XII^e siècles, les Basques (nord de l'Espagne, sud-ouest de la France) deviennent les premiers spécialistes européens de la chasse à la baleine, qu'ils capturent le long de leurs côtes ou à proximité. Leurs premières expéditions transatlantiques concernent la pêche à la morue, sur les bancs de Terre-Neuve, dans les années 1520.

Les Basques comprennent l'intérêt du détroit de Belle Isle et du nord de l'estuaire du Saint-Laurent pour une chasse estivale de la baleine. Une étape est franchie lors de son organisation transatlantique annuelle, visant une position hégémonique pour l'huile d'éclairage en Europe. En effet, la graisse de baleine une fois chauffée devient liquide et le reste. Il s'agit d'une entreprise atteignant précocement une dimension préindustrielle, sur un marché en plein développement.

« Grande Baie », aujourd'hui Red Bay, devient un centre baleinier basque important à compter des années 1530. Le site est occupé pendant l'été, pour la chasse, le dépeçage puis la production d'huile dans les fondoirs côtiers, enfin pour l'expédition de l'huile en barils vers l'Europe. Les baleines pêchées sont de deux types principaux : *Eubalaena glacialis* et *Balaena mysticetus*. Outre l'éclairage, l'huile est aussi utilisée comme lubrifiant mécanique, comme solvant ou comme matière première pour le savon. D'autres éléments de la baleine sont aussi commercialisés. Durant cette période, les Basques ont une quinzaine d'implantations similaires dans la région.

L'apogée de Red Bay dans la chasse à la baleine se situe durant les années 1560 – 1570 : mille hommes et une douzaine de bateaux fréquentent la baie chaque été, et une douzaine de fondoirs sont en activité. Le système sociotechnique de l'organisation des expéditions, du séjour à Red Bay, de la chasse à la baleine, de la production de l'huile et les enjeux économiques de sa commercialisation ont été décrits dans un texte précis (documentation de février 2013). La question de l'économie du combustible nécessaire aux fondoirs à huile est restée sans réponse, apparemment par manque de source à ce sujet.

Dès la fin du XVI^e siècle, une probable surexploitation régionale de la baleine entraîna un appauvrissement des populations fréquentant le détroit de Belle Isle. La réponse fut dans une tentative de saison de chasse plus longue, vers l'automne, mais qui s'avéra difficile. Les techniques de chasse à la baleine évoluent et de nouveaux entrants (Néerlandais, Anglais, Norvégiens) en modifient les lieux puis l'équilibre commercial. Les implantations du Labrador et du Saint-Laurent entrent en déclin au début du XVII^e siècle. Les Basques perdent leur monopole et ils abandonnent finalement leur entreprise baleinière transatlantique. La pression des événements politiques, notamment la mobilisation des marins basques par le gouvernement espagnol à des fins militaires, a également joué un rôle important dans la diminution des armements à la baleine (défaite de l'Invincible Armada en 1588).

Au XVII^e siècle puis au XVIII^e, le site devient un lieu de commerce entre Français et Inuits du Labrador et un petit port saisonnier pour la pêche à la morue. Les Inuits de Thulé ont occupé ponctuellement le site de Red Bay, en parallèle avec les pêcheurs.

Une implantation durable faisant de Red Bay un véritable village remonte aux années 1840.

Les premières découvertes sur le rôle joué par Red Bay comme base baleinière au XVI^e siècle remontent aux années 1970. En 1979, le site est classé lieu historique national du Canada par le gouvernement du Canada.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

Le bien est comparé avec les autres stations baleinières basques archéologiquement repérées le long du détroit de Belle Isle ou sur les bords de l'estuaire du Saint-Laurent. Elles sont toutes moins riches en témoignages et ils sont moins bien conservés. Red Bay est incontestablement la plus complète, la plus significative et la mieux préservée de toutes. Red Bay était en outre l'une des plus importantes, montrant bien la dimension préindustrielle prise par cette activité dans la région.

Le Pays basque, aujourd'hui à cheval sur l'Espagne et sur la France, n'a pas gardé de vestige de ses installations baleinières médiévales ou du début de l'Époque moderne, car toutes étaient installées dans des ports qui furent fréquemment restructurés.

Au-delà de ses significations propres d'appartenance à la première génération des stations baleinières transatlantiques, Red Bay est le témoignage ancien le mieux conservé de la chasse à la baleine pratiquée par les Européens, les Basques tout particulièrement.

Les autres sites baleiniers de par le monde sont généralement tous plus tardifs. Aucun n'est sur la Liste du patrimoine mondial, mais quelques-uns figurent sur les listes indicatives nationales.

Le site de Bangu-Dae en République de Corée est le seul site d'une certaine importance plus ancien que Red Bay. Il est de nature protohistorique avec des gravures paléolithiques dont les baleines sont l'un des motifs, mais pas uniquement. C'est un site finalement peu comparable avec Red Bay en termes d'époque et de documentation.

Le Japon s'est également livré précocement à la chasse à la baleine, dès le VII^e siècle. Des indices remontant à la seconde moitié du XVII^e siècle existent, témoignant d'une organisation de la chasse côtière qui ressemble à celle de Red Bay, mais ils sont très limités en termes patrimoniaux.

Une série de stations baleinières ont été installées par les Néerlandais et les Britanniques dans l'archipel arctique du Spitzberg (Norvège), au début du XVII^e siècle. Les premiers ont laissé les témoignages de la Baie Jan Mayen et de Smeerenburg. Ces nouvelles stations participèrent au déclin des expéditions basques. Le premier site a été endommagé par l'érosion et il est moins complet que Red Bay, mais une bonne documentation a été conservée ; le second correspond à l'implantation néerlandaise la plus importante de cette zone. Ces sites sont au sein d'une zone naturelle protégée et ils ont de nombreux éléments archéologiques bien conservés. Les stations britanniques ont également conservé des vestiges : à Graveneset, avec le port de Trinity, à Lægernes et Midterhukun, ainsi qu'à Strákatangi. Elles comprennent des éléments similaires à ceux de Red Bay, comme les fondoirs à huile, les ateliers de tonnelleres mais aussi des fours à briques

ou des ateliers de forge. Ce sont des exemples importants qui offrent un témoignage complémentaire, de Red Bay, tant en termes de vestiges matériels qu'en termes chronologiques, car ils représentent la seconde période de l'activité baleinière arctique des populations européennes, dans des conditions proto-industrielles.

Pour des périodes plus récentes, notamment à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle, des ports baleiniers existent en Amérique du Nord, dans la région du Labrador et de Terre-Neuve, comme Hawke Harbour, Schooner Cove, Williamsport, Aquafort, Trinity et Dildo, et sur la côte pacifique comme Monterey. Des vestiges existent aussi aux Açores, sur l'île de Pico. Dans la même veine, une série de stations antarctiques ont été établies au XXe siècle en Australie méridionale et en Nouvelle-Zélande, à l'île South Georgia dans l'Atlantique sud (Royaume-Uni), en Afrique du Sud. Mes ces stations n'ont pas de rapport direct avec Red Bay, les systèmes techniques étant trop différents.

En conclusion, Red Bay est la station de chasse à la baleine la plus importante et la mieux conservée au sein de l'ensemble le plus ancien, créé par les baleiniers basques durant la première moitié du XVIe siècle au nord-est du Canada.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Le bien témoigne de la mise en place pionnière de la chasse à la baleine transatlantique faite par les Basques au XVIe siècle, dans les provinces maritimes arctiques du Nord-Est canadien.
- Il propose un ensemble complet de vestiges archéologiques tant terrestres que subaquatiques, souvent bien conservés : bateaux, fondoirs pour l'huile de baleine, ateliers de tonnellerie, ossuaires de baleine, habitations temporaires, cimetière ainsi qu'un mobilier archéologique notable.
- Ces vestiges présentent toutes les étapes du processus sociotechnique de la chasse à la baleine au XVIe siècle et de l'exploitation de sa graisse pour produire de l'huile d'éclairage.
- C'est la station baleinière de ce type et de cette époque précoce la mieux conservée et la plus complète en termes d'éléments constitutifs ; elle illustre un processus proto-industriel et commercial de grande échelle.

L'ICOMOS considère que cette justification est appropriée, car la synthèse des connaissances historiques et archéologiques concernant le bien atteint

un niveau suffisant de compréhension globale tant du site que de son fonctionnement humain et technique.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Les limites du bien comprennent l'ensemble des éléments archéologiques terrestres et subaquatiques constituant la station baleinière de Red Bay. Les dispositions géographiques et marines font qu'il y a peu de possibilités d'en trouver en dehors du bien. La variété de ces éléments fait qu'ils témoignent de toutes les grandes étapes du processus de la chasse à la baleine : épaves de bateaux, mobilier archéologique lié à la chasse, charniers d'os de baleine attestant de leur dépeçage côtier, vestiges d'ensemble de fourneaux à huile, ateliers de tonnellerie, lieux d'habitation saisonnière et cimetière.

Les développements de Red Bay après l'abandon de l'exploitation baleinière sont restés modestes. Le site comprend aujourd'hui le village côtier et quelques modestes installations portuaires déjà évoquées. Ces éléments n'ont pas gêné les fouilles des années 1970 à 1990, et les éléments archéologiques inaccessibles ont été préservés ; ils pourront être étudiés un jour.

Le climat de Red Bay, notamment pour les vestiges subaquatiques, a permis une bonne conservation des bois des bateaux et de leurs cargaisons.

La question du paysage est paradoxale. D'une part la végétation de pelouse arctique (tundra) non cultivée donne une bonne lisibilité de l'espace géographique, sans véritable altération depuis l'époque basque, si ce n'est les maisons dispersées du village et la route. Il donne aussi une bonne lisibilité de son contenu général à un spécialiste (monticules des vestiges archéologiques terrestres, organisation de la station). Par contre, un tel paysage n'est absolument pas explicite pour un visiteur même curieux : rien n'est directement visible car les vestiges fouillés ont été soigneusement recouverts pour les protéger et même les vestiges subaquatiques sont recouverts de bâches lestées pour les conserver. Cela n'altère pas l'intégrité, dans la mesure où cette situation technique est justifiée par la conservation. L'interprétation du site devient par contre essentielle au visiteur pour la compréhension du bien.

Dans sa documentation complémentaire de février 2013, l'État partie a pour l'essentiel répondu aux interrogations de l'ICOMOS à propos d'une connaissance suffisante des phénomènes sociaux, économiques et techniques permettant de rendre compréhensible l'ensemble archéologique proposé pour inscription. Seule l'économie du combustible nécessaire aux fondoirs à huile reste méconnue, apparemment par manque de sources. Une possible crise énergétique (approvisionnement, coût), pourrait s'ajouter aux causes déjà avancées du déclin des stations baleinières basques du détroit de Belle Ile (guerres maritimes en Europe, déclin des populations baleinières).

En conclusion, l'ICOMOS considère que l'intégrité archéologique du bien est satisfaisante, car elle est rendue compréhensible par une bonne connaissance d'ensemble des mécanismes sociaux, économiques et techniques associés à son histoire.

Authenticité

Le caractère authentique des éléments structurels mis au jour par les fouilles archéologiques ne pose pas de problème. Les attributs retrouvés n'ont pas été perturbés ni réutilisés, mais simplement abandonnés aux conditions naturelles de leur conservation. Celles-ci furent relativement bonnes pour les structures en pierre ou en argile cuite des éléments terrestres, mais pas pour les structures en bois. Ces dernières ne furent convenablement conservées que sous l'eau où par contre les conditions étaient très favorables.

Toutefois, la lisibilité de cette authenticité est moins évidente, très variable suivant le point de vue. Elle peut être considérée comme bonne en termes archéologiques, notamment pour les structures générales des constructions, pour l'architecture navale, ainsi que pour les relations spatiales et fonctionnelles. Le paysage qui s'en dégage est également assez authentique, par la stabilité et la permanence de son couvert végétal et un impact humain limité, mais non absent car le village actuel est exactement sur l'un des deux emplacements majeurs du bien.

Une abondante documentation archivistique aide à une meilleure connaissance de l'authenticité. Il en va de même pour les collections de mobilier archéologique dont le stockage n'est pas toujours sur place, pour des raisons de conservation et d'étude.

L'ICOMOS considère que le bien offre une authenticité indiscutable, mais délicate à bien mettre en évidence auprès des visiteurs. Les réserves initiales sur le manque de corrélation entre des témoignages matériels souvent peu parlants ou même peu visibles ont été pour l'essentiel levées par la documentation complémentaire de février 2013. L'ICOMOS attire l'attention de l'État partie sur l'importance des restitutions scientifiques à faire auprès des visiteurs pour leur permettre de bien comprendre l'authenticité du témoignage de Red Bay.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (iii), (iv) et (v).

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Red Bay offre un exemple exceptionnel de la tradition de chasse à la baleine établie par les Basques au

XVI^e siècle et de son exploitation commerciale transatlantique. Par ses vestiges archéologiques, c'est la station baleinière de ce type la plus étendue, la mieux conservée et la plus complète.

L'ICOMOS considère qu'en effet Red Bay apporte le témoignage archéologique le plus complet, le plus ancien et le mieux conservé de la tradition européenne de la chasse à la baleine. Pratiquée par les marins basques au XVI^e siècle, il s'agissait d'une activité saisonnière établie pour produire de l'huile destinée à un commerce transatlantique.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Red Bay offre le site archéologique le plus complet et le plus vaste permettant de comprendre le processus technique de la production de l'huile de baleine dans une station arctique. Il dispose des vestiges des fonderies à huile, des ateliers de tonnellerie, des habitations temporaires et des épaves de bateaux. Aucun autre site comparable n'offre de tels éléments pour comprendre l'industrie de l'huile mise en place à ce moment-là et qui joua un rôle stratégique durant trois siècles.

L'ICOMOS considère que Red Bay offre un ensemble pleinement intelligible d'éléments archéologiques illustrant la mise en place d'un processus proto-industriel de production quantitative d'huile de baleine, durant le XVI^e siècle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (v) : être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la station baleinière côtière de Red Bay est l'exemple le plus remarquable d'usage associé de la terre et de la mer pour la chasse à la baleine et la production industrielle d'huile au XVI^e siècle. Les éléments archéologiques retrouvés illustrent l'adaptation des marins basques à un environnement terrestre et maritime difficile dans leur établissement à Red Bay.

L'ICOMOS considère qu'il s'agit d'une implantation à caractère préindustriel d'une durée notable mais bien limitée dans le temps, environ 70 ans, et non d'une véritable exploitation traditionnelle durable d'une ressource maritime. Le bien témoigne aussi de la pression de l'homme sur les réserves naturelles de baleines de la région, et leur appauvrissement dès la fin

du XVI^e siècle qui conduisit vraisemblablement au déclin puis à l'abandon de la station. Les qualités propres du site s'expriment convenablement par les critères précédents, mais pas par celui-ci.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité et répond aux critères (iii) et (iv).

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

- Red Bay propose l'ensemble archéologique le plus complet et le mieux conservé d'une station baleinière établie par les marins basques dans la première moitié du XVI^e siècle, dans les régions arctiques du Nord-Est canadien.
- Le bien présente des vestiges archéologiques tant terrestres que subaquatiques : fondoirs pour l'huile de baleine, ateliers de tonnellerie, épaves de bateaux et de chaloupes, vastes ossuaires de baleine, habitations temporaires et cimetière.
- Le bien témoigne de l'utilisation de l'espace portuaire et côtier dans l'organisation de la chasse à la baleine, de leur dépeçage, de l'organisation de la production de l'huile et de son stockage en barils.
- Le bien offre un panorama bien conservé et authentique du site et de ses caractéristiques géographiques principales.
- Le bien dispose d'un important mobilier archéologique et d'archives qui aident à la compréhension des vestiges matériels fixes.
- L'ensemble de ces témoignages permet de restituer de manière crédible le processus sociotechnique de la chasse à la baleine au XVI^e siècle et de l'exploitation de sa graisse pour produire de l'huile d'éclairage, à une échelle proto-industrielle pour un commerce transatlantique.

4 Facteurs affectant le bien

Il n'y a pas de menace importante due au développement du village de Red Bay, ni dans le bien ni dans sa zone tampon. Red Bay est en situation socioéconomique stationnaire, avec quelques activités de pêche artisanale, et en léger déclin de sa population. Des incertitudes existent cependant sur l'usage agricole ou minier futur de certains secteurs à proximité du bien.

Les principaux projets connus sont en relation avec la promotion touristique du bien : ouverture récente du centre d'interprétation sur une hauteur du village, reconversion en cours de la coopérative de pêche et de son quai en centre d'accueil du tourisme par mer. Toutefois Red Bay est un lieu éloigné des zones d'habitat dense, au climat souvent peu clément. L'augmentation du tourisme, à partir d'une fréquentation initiale modeste, restera limitée. Toutefois, une fréquentation pédestre trop importante des sites archéologiques terrestres ou du

cimetière pourrait les affecter, car ils sont relativement fragiles.

Quelques emplacements de fondoirs, à proximité immédiate de la ligne côtière, sont menacés par l'érosion marine. C'est un processus relativement lent pour l'instant. Avec le changement climatique, la situation pourrait s'aggraver à moyen terme, par des tempêtes plus violentes et une élévation du niveau des eaux.

L'ICOMOS considère que la principale menace pesant sur le bien à moyen terme est l'érosion côtière.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien est défini par les lignes de crête pour sa partie continentale et par un espace maritime qui comprend l'île principale de Saddle, l'île Penney et le groupe des Twin Islands. Sa surface est de 312,973 ha pour une population ne dépassant pas 95 personnes (présence de saisonniers).

La zone tampon est définie par une distance de 200 m au-delà des limites du bien, à l'est, au sud et à l'ouest, ainsi que par l'anse maritime au nord. Elle a une surface de 285,2 ha pour une population ne dépassant pas 100 personnes (présence de saisonniers).

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont satisfaisantes.

Droit de propriété

Environ 85 % des terres formant le bien sont propriété de la province de Terre-Neuve-et-Labrador (terres dites de la Couronne), y compris les rivages et les îles inhabitées. Le droit de propriété est exercé par le Département de l'environnement et de la conservation, mais leur gestion territoriale se fait dans le cadre des plans municipaux de Red Bay. Les fonds marins côtiers du bien sont également considérés comme des biens de la Couronne.

Les terres restantes sont la propriété du gouvernement canadien, ainsi que le site archéologique subaquatique 24M. Un certain nombre de ces terres sont du ressort de Parcs Canada, dont le Centre d'interprétation et l'île Saddle dans son ensemble. Les eaux du site d'accostage sont du ressort du Département des pêcheries et des océans.

Il n'y a pas de droit de propriété privé, mais des baux emphytéotiques aux résidents de la commune leur permettant de construire et d'effectuer des travaux en conformité avec la législation.

Protection

La protection juridique et administrative du bien s'exerce suivant trois niveaux : gouvernemental, provincial et local. Ces trois niveaux de protection sont coordonnés afin de rendre les mesures effectives et complémentaires entre elles. Elles forment le cadre légal des actions de conservation et de gestion du bien.

Les lois cadres fédérales sont principalement :

- L'Acte sur les eaux navigables (1995) ;
- L'Acte de l'Agence Parcs Canada (1998).

Leur mise en œuvre pour la protection du bien est du ressort de l'Agence Parcs Canada, en charge des biens culturels et naturels de valeur nationale, ce qui est le cas de Red Bay, classé *Lieu historique national du Canada* en 1979.

Les textes provinciaux de protection sont :

- L'Acte sur les ressources historiques (1990), dont le Département du tourisme, de la culture et des loisirs est en charge ;
- L'Acte sur les municipalités (1990) et l'Acte sur la planification urbaine et rurale (2000).

Le Plan municipal de la ville de Red Bay (2010-2020) contient la planification territoriale des usages du bien, avec une zone de développement mixte, une zone de préservation des sites archéologiques, une zone commerciale et une de ressources rurales. La zone commerciale comprend de petits magasins et les activités de pêche artisanale et d'accueil touristique.

On peut considérer que l'attachement des habitants au bien historique de Red Bay et à ses vestiges forme une protection traditionnelle.

La documentation complémentaire de février 2013 précise les conditions de suivi et de protection des vestiges subaquatiques du bien.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée.

Conservation

Le bien a fait l'objet d'une série de campagnes archéologiques terrestre et subaquatique, de 1978 à 1992, à propos de 32 éléments constitutifs. Leur connaissance est complétée par trois collections : les bateaux et les éléments d'archéologie subaquatique, les ossuaires de baleines, le mobilier archéologique terrestre. Il n'est pas considéré comme nécessaire d'envisager d'autres fouilles ; elles n'augmenteraient probablement pas le niveau de connaissance global du bien, mais seulement les collections. Les autorités provinciales ont la responsabilité archéologique. Le mobilier est en partie conservé localement et en partie confié à la *Memorial University of Newfoundland* à St-John, les pièces les plus

fragiles notamment. Les archives basques ont été également étudiées dès le milieu des années 1970.

Les éléments des superstructures terrestres en bois ont disparu, alors que les soubassements de pierre et les tessons de tuile ont été conservés. Le bois des épaves de bateaux a bien résisté au temps, en raison de la température de l'eau relativement froide et d'un environnement éco-biologique favorable.

Conformément à la demande de l'ICOMOS, l'État partie a intégré les résultats scientifiques provenant de l'étude des restes humains du cimetière dans la connaissance générale du bien et de son histoire.

Les éléments structurels aujourd'hui présents sur le site sont dans un état de conservation stabilisé et durable. Il n'est pas prévu d'intervenir à court ou moyen terme. La faible population résidant sur le site et un développement très limité du bâti contribuent également à la conservation du bien.

La motivation de la population locale à conserver son patrimoine est un facteur actif de la conservation.

L'ICOMOS considère que l'état de conservation du bien est satisfaisant et que les mesures prises sont efficaces.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Les acteurs de la gestion du bien sont : Parcs Canada, le département fédéral de la pêche et des océans, l'Office provincial d'archéologie et la municipalité de Red Bay. Le Mémoire signé au début des années 2000 par les quatre entités impliquées dans la gestion du lieu historique national de Red Bay a été renouvelé en décembre 2011, en regard des exigences du dossier de proposition d'inscription au patrimoine mondial. Il a institué un Comité de gestion commun, en charge de la mise en œuvre du Plan de gestion depuis 2012.

Parcs Canada fournit un budget annuel de 310 000 CAD à son antenne de Red Bay, hors salaires. L'Office provincial d'archéologie contribue également au budget de gestion du site ainsi que la municipalité de Red Bay.

Les personnels employés à Red Bay sont ceux de Parcs Canada et du centre d'interprétation, ce qui correspond à un superviseur responsable du site, une personne en charge de la maintenance et six guides saisonniers. La municipalité fournit une personne pour la gestion du site et elle peut assurer des programmes spécifiques avec l'aide des services compétents de la province.

Compte tenu des options de conservation prises, il n'y a plus de mission archéologique sur place ou de personnels permanents de la conservation, mais seulement des missions ponctuelles. Parcs Canada et l'Office provincial fournissent les personnels nécessaires

à la gestion scientifique du site. Ils peuvent intervenir sur projet ou à la demande.

Red Bay peut aussi compter sur un groupe de volontaires aguerris pour d'éventuels travaux archéologiques terrestres ou subaquatiques ou pour des travaux de maintenance et d'entretien du site.

Les services de restauration et d'hébergement sont fournis par des particuliers, sous forme d'entreprises familiales.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Parcs Canada est responsable devant le gouvernement fédéral du *Plan de gestion du Lieu historique national du Canada de Red Bay*. Ce plan a été approuvé et il couvre une période de 5 ans à compter de janvier 2012 ; il donne une vision stratégique de long terme. Il s'articule avec le *Plan de gestion de la station baleinière de Red Bay* qui réunit l'ensemble des partenaires de la gestion du bien (janvier 2012). Ce plan a été précédé par le Mémoire d'entente (MUO) commun aux partenaires de la gestion. Le Plan de gestion commun s'articule avec les plans provinciaux de développement de la région des détroits.

Parcs Canada surveille le phénomène d'érosion côtière là où elle menace les emplacements de fourneaux à huile. Si nécessaire, des enrochements préventifs seront installés. Le site le plus menacé, à l'île Penney, est considéré comme un site pilote.

Il y a deux structures d'accueil des visiteurs. Le Centre d'interprétation est sous la responsabilité de Parcs Canada. Il est placé sur une position proéminente permettant de découvrir le panorama du site. Il dispose de collections d'objets et de maquettes. Un second centre d'accueil et d'information des visiteurs est en cours d'aménagement (septembre 2012), sur le petit port. Des parcours touristiques au sein du bien ont été aménagés avec une signalétique et des informations appropriées.

L'ICOMOS considère qu'il serait nécessaire d'améliorer et d'approfondir l'interprétation du site pour les visiteurs, compte tenu de du caractère peu explicite des vestiges conservés à terre et dans la baie : ajout de photos sur les panneaux des sites avant qu'ils ne soient recouverts, couper l'herbe pour rendre les vestiges terrestres plus compréhensibles, améliorer la signalétique conduisant au centre d'interprétation – musée, homogénéiser les contenus scientifiques des différents lieux d'accueil et les renforcer, etc.

Implication des communautés locales

La communauté locale est formée par les habitants de Red Bay. Ils sont peu nombreux (une centaine d'adultes) mais très impliqués dans la préservation du bien. La plupart d'entre eux ont déjà participé bénévolement à des travaux d'entretien ou d'aide aux archéologues. Ils ont quasiment tous signé une déclaration commune de

soutien au projet patrimonial. Ils sont officiellement représentés dans les instances décisionnelles par la municipalité de Red Bay.

L'ICOMOS considère que le système de gestion du bien est approprié et qu'il est efficace et que des informations complémentaires suffisantes ont été apportées sur le fonctionnement du Comité de gestion, et sur son rôle en tant qu'autorité de coordination de la gestion du bien. L'ICOMOS recommande par ailleurs d'améliorer et d'approfondir la présentation du bien aux visiteurs compte tenu du caractère peu visible de ses vestiges.

6 Suivi

Un programme de suivi est en place depuis 1985, sous la responsabilité de Parcs Canada en association avec l'Office provincial d'archéologie. Il rassemble les informations sur la conservation des attributs du bien. Il suit également la qualité et l'efficacité des présentations au public des valeurs du bien.

Pour les biens terrestres, le suivi périodique quantifié, sur une base annuelle, concerne les éléments restés intacts, les monticules recouvrant des attributs terrestres, l'érosion côtière, les constructions et travaux d'habitat et les visiteurs.

Pour les biens subaquatiques, le suivi concerne les changements physiques intervenus sur les protections des sites archéologiques recouverts (annuel), les caractéristiques physico-chimiques de l'eau (5 ans), la dégradation du bois (5 ans).

Une action approfondie dite « d'évaluation commémorative de l'intégrité » a également été menée par des équipes pluridisciplinaires de l'État partie (octobre 2011), c'est-à-dire un inventaire détaillé des attributs présents en un lieu donné en regard de leur apport à la compréhension de l'ensemble. Cet état des lieux donnera les bases de référence pour le suivi à venir.

L'ICOMOS considère que le suivi du bien est en place et qu'il est satisfaisant.

7 Conclusions

L'ICOMOS reconnaît la valeur universelle exceptionnelle de Red Bay, en tant que témoignage archéologique tant terrestre que subaquatique le plus complet et le plus ancien de la chasse transatlantique européenne de la baleine, par les Basques au XVI^e siècle, pour la production d'huile à grande échelle. Des informations complémentaires suffisantes sur la connaissance du processus sociotechnique en jeu à l'époque de la chasse à la baleine ont été apportées par la documentation complémentaire pour justifier pleinement le critère (iv).

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la station baleinière basque de Red Bay, Canada, soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (iii) et (iv)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Situé au nord-est du Canada, dans le Labrador, sur les rives du détroit de Belle Isle, Red Bay présente une implantation maritime arctique des marins basques au XVI^e siècle. C'est le témoignage archéologique le plus ancien, le plus complet et le mieux conservé d'une station baleinière préindustrielle. Elle permettait d'organiser la chasse côtière estivale des baleines, leur dépeçage, puis l'extraction de l'huile et son stockage. Vendue en Europe, elle était principalement destinée à l'éclairage. Le bien comprend des vestiges de fourneaux à huile, d'ateliers de tonnellerie, de wharf, d'habitat et de cimetière, ainsi que des épaves subaquatiques de bateaux et les restes osseux des baleines.

Critère (iii) : La Station baleinière basque de Red Bay offre un exemple exceptionnel de la tradition de la chasse à la baleine établie par les Basques au XVI^e siècle pour la production d'huile et son commerce en Europe. Par la diversité de ses vestiges archéologiques, c'est la station baleinière de ce type la plus étendue, la mieux conservée et la plus complète.

Critère (iv) : La Station baleinière basque de Red Bay offre un ensemble pleinement intelligible d'éléments archéologiques illustrant la mise en place d'un processus proto-industriel de production quantitative d'huile de baleine, durant le XVI^e siècle.

Intégrité

Le bien comprend tous les éléments tant terrestres que subaquatiques qui illustrent toutes les grandes phases du processus de la chasse à la baleine. Les différents attributs du bien sont globalement bien conservés et leurs relations territoriales restent inscrites et lisibles dans le paysage. Ils expriment donc convenablement la valeur universelle exceptionnelle du bien ; mais, peu visibles, une politique active et approfondie d'interprétation est nécessaire. La connaissance du système sociotechnique mis en œuvre est suffisante pour pouvoir pleinement interpréter l'ensemble des vestiges conservés à Red Bay.

Authenticité

Les différents attributs constitutifs du bien présentent une authenticité indiscutable, ainsi que le paysage général autour du village actuel de Red Bay. Toutefois, l'authenticité perçue par un visiteur reste limitée à l'impression paysagère du fait que les attributs matériels sont recouverts, ce qui est justifié par les impératifs de la

conservation. Le centre d'interprétation est essentiel à la compréhension du site et de son authenticité.

Mesures de gestion et de protection

Red Bay a été classé *Lieu historique national du Canada* en 1979. Le système de gestion et de protection du bien est en place, de longue date ; il est efficace et les compétences de chacun des acteurs sont bien identifiées. Le Comité de gestion a été institué dans la suite de la rédaction du dossier de proposition d'inscription, entre les quatre partenaires institutionnels de la gestion du bien. Le Plan de gestion du Lieu historique national du Canada de Red Bay s'articule avec le Plan de gestion de la station baleinière de Red Bay qui réunit l'ensemble des partenaires de la gestion du bien. La protection actuelle du bien, après une intense phase de recherches archéologiques dans les années 1970-1990, est assurée par un recouvrement stable des vestiges tant terrestres que maritimes. La gestion actuelle est donc un suivi de l'état de conservation et un développement des structures d'interprétation et d'accueil des visiteurs.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- Informer le Comité du patrimoine mondial de tout projet agricole ou minier qui surviendrait éventuellement dans l'environnement du bien et qui serait susceptible d'avoir un impact visuel négatif sur celui-ci, conformément au paragraphe 172 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* ;
- Améliorer et approfondir l'interprétation du site pour les visiteurs, compte tenu du caractère peu explicite des vestiges conservés à terre et dans la baie.



Vue du port de Red Bay



Ossuaire de baleines



Site de fourneaux sur l'île Penney



Vestiges des ateliers d'assemblage de tonneaux